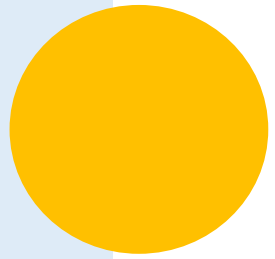
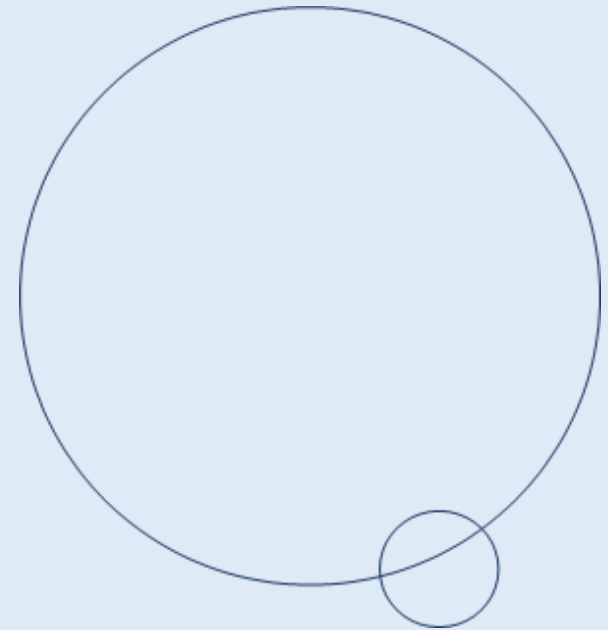


PROJET PEDAGOGIQUE

IFMK d'ALSACE
2025 / 2026



Présentation de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Alsace	1
L'équipe de l'IFMK d'Alsace	2
Notre conception de la formation	3
Axe 1 : De l'étudiant en masso-kinésithérapie au professionnel de santé masseur-kinésithérapeute : un adulte en formation	4
Axe 2 : L'accompagnement au service de la construction de compétences de l'étudiant et de son épanouissement	5
Axe 3 : Etre formateur à l'IFMK d'Alsace	8
Qualité de vie en formation	9
Développement Durable	10
Evaluation du projet pédagogique	10
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROJET PEDAGOGIQUE	11
L'organisation de la formation	12
La formation théorique	12
Les stages : lieux de professionnalisation	13
Planification générale 2024/2025	15
Nos partenariats universitaires : UNISTRA et UHA	16
Méthodes et moyens de la formation	17
Méthodes pédagogiques	17
Moyens	17
Accompagnement pédagogique des étudiants : modalités organisationnelles	18
Dispositif d'évaluation	19
Informations générales	20
Communication	20
Présence	20

Repas	20
Mise à disposition des locaux	20
Sécurité sur le site	21
Parking	21

Présentation de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Alsace

Créé en 1963, l'IFMK d'Alsace est rattaché aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS). Il est l'un des 3 IFMK de la région Grand Est. Depuis 2010, une convention entre le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg a permis l'ouverture d'un site de formation mulhousien. Ainsi, l'IFMK d'Alsace a pour mission principale la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes du territoire alsacien et des départements voisins, sur deux sites de formation, sous l'autorité d'une direction commune, représentée par la coordination des instituts de formation des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et la direction adjointe de l'IFMK d'Alsace.

L'IFMK d'Alsace accompagne les étudiants dans leur processus de professionnalisation en vue d'acquérir les 11 compétences du masseur-kinésithérapeute. Les étudiants sont diplômés au terme de quatre années de formation, après une première année universitaire validée conformément aux dispositions réglementaires. Par son dimensionnement, L'IFMK d'Alsace contribue à répondre aux besoins en santé de la population de la région Grand Est : vieillissement de la population, sédentarité, situations de handicap, pathologies des champs musculo-squelettique, neuro-musculaire, respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.

Situation géographique

Le site strasbourgeois de l'IFMK d'Alsace se situe au 6 rue Saint Marc à Strasbourg. Ce site accueille aussi l'Ecole des Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat (EIADE) et la Formation Continue des HUS. Le site strasbourgeois se situe à proximité du centre-ville de Strasbourg et bénéficie de nombreux accès par transports en commun (train, tramway, bus).

Le site mulhousien de l'IFMK d'Alsace est situé sur le site des Instituts de Formation des Métiers de la Santé (IFMS) du GHRMSA au 2 rue du Dr Léon Mangeney. L'IFMS accueille plusieurs formations initiales : un Institut de Formation en Soins Infirmiers, un Institut de Formation des Aides-Soignants, un Institut de Formation en Psychomotricité et un Institut de Formation en Ergomotricité. Le site mulhousien est accessible en transport en commun (bus).

Statut et tutelles

L'IFMK d'Alsace est sous la responsabilité administrative et budgétaire des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. L'institut, ainsi que la formation, sont régis par des textes réglementaires, notamment l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute et l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Les tutelles externes de l'IFMK d'Alsace sont l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS GE), la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la Région Grand Est.

L'IFMK d'Alsace a une capacité d'accueil de formation de 81 étudiants par promotion ayant réussi une première année universitaire :

Site de Mulhouse : 20 places
- 13 LSPS UNISTRA
- 7 STAPS UHA

Site de Strasbourg : 61 places
- 46 LSPS UNISTRA
- 7 STAPS UNISTRA
- 7 Sciences de la Vie UNISTRA
- 1 Sportif de Haut Niveau

A ce quota s'ajoutent :

- 4 places selon l'art. 25 de l'arrêté du 2/09/2015
- 2 places selon l'art. 27 de l'arrêté du 2/09/2015

Cette diversité des voies d'admission constitue une richesse dans l'apprentissage de la profession de masseur-kinésithérapeute.

L'équipe de l'IFMK d'Alsace

ORGANIGRAMME IFMK

09/2025



INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE D'ALSACE
6, rue Saint - Marc - 67000 STRASBOURG - ☎ 03.88.11.60.14 - FAX : 03.88.11.53.13
2 rue du Dr Mangeney - BP. 1370 - 68070 MULHOUSE - ☎ 03.89.64.82.60

La direction

La direction de l'IFMK d'Alsace est composée du directeur de l'institut, coordonnateur des instituts des HUS et d'un directeur adjoint, en responsabilité de la coordination pédagogique de l'institut sur les deux sites. Leurs différentes missions vont de la stratégie et du pilotage du projet de formation jusqu'à l'animation de l'équipe et l'accompagnement des étudiants dans leur processus de professionnalisation et leur épanouissement. Responsable du fonctionnement de l'IFMK d'Alsace, la direction est en relation régulière avec les tutelles, dont la Région Grand Est et l'Agence Régionale de Santé. Elle est assistée par l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) pour les questions relatives à la formation.

L'équipe pédagogique

Chaque formateur de l'IFMK d'Alsace, masseur-kinésithérapeute de formation initiale, est référent d'un groupe d'étudiants qu'il accompagne de manière personnalisée sur les 4 années de formation. Il a en responsabilités pédagogique et organisationnelle des unités d'enseignement de la conception du projet à l'évaluation. Dans ce cadre, il fait appel aux formateurs de l'IFMK et à des intervenants extérieurs pour leur expertise afin de proposer des enseignements de qualité aux étudiants. Il réalise des prestations de formation à tous les étudiants du site où il exerce. Cette organisation permet de proposer aux étudiants une pluralité d'approches et de regards complémentaires sur les thématiques abordées en formation. Des missions transversales peuvent aussi lui être confiées comme la référence d'une promotion, la référence de la gestion des stages, la responsabilité pédagogique de l'IFMK d'Alsace, la participation à des activités avec la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de l'Université de Strasbourg...

Le secrétariat

Les secrétaires de l'IFMK d'Alsace sont les interlocutrices des étudiants pour la gestion des documents administratifs et pédagogiques. Elles assurent le traitement et la circulation de l'information, la gestion des documents et des communications liées au service et le suivi des dossiers des étudiants. Parmi leurs missions, elles contribuent à l'organisation de l'admission, des évaluations, des stages, des instances, de la diplomation...

L'assistant des technologies de l'Information et de la Communication

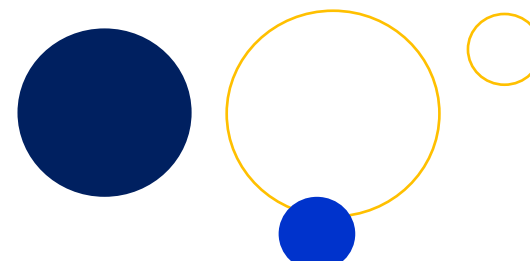
L'assistant des technologies de l'information et de la communication assure des services d'assistance en informatique ou d'initiation aux usages numériques auprès de l'équipe et des étudiants.

Les documentalistes

Les documentalistes mettent à disposition toutes les ressources documentaires nécessaires au parcours de formation des étudiants. Elles accompagnent les utilisateurs à la recherche documentaire.

Les agents d'accueil et d'aide logistique

Les agents d'accueil et d'aide logistique sont en charge de la gestion du bâtiment, du matériel et de l'accueil du public du 6 rue Saint Marc : IFMK, EIADE et Formation Continue. Ils participent aussi à des activités de la vie administrative de l'IFMK.



Notre conception de la formation

Le projet pédagogique de l'IFMK d'Alsace est destiné à donner du sens au référentiel de formation de masseur-kinésithérapeute, défini par l'arrêté du 2 septembre 2015 et ses annexes. Il traduit l'engagement de l'IFMK d'Alsace, ses priorités, ses valeurs et conceptions, dans une perspective de construction et de développement des compétences des étudiants en masso-kinésithérapie.

La construction de notre projet pédagogique 2025 – 2026 est centré sur trois axes :

Axe 1 : De l'étudiant en masso-kinésithérapie au professionnel de santé masseur-kinésithérapeute : un adulte en formation

Nous considérons que l'étudiant en masso-kinésithérapie est avant tout une personne qui a fait le choix de s'inscrire dans une formation pour devenir un professionnel de santé. C'est un adulte en formation qui souhaite prendre soin des autres en pratiquant l'art de la masso-kinésithérapie.

Une personne

L'étudiant en masso-kinésithérapie est une personne en quête d'épanouissement tant dans sa vie personnelle que dans sa future vie professionnelle. Il est auteur et acteur de sa vie, avec un bagage expérientiel qui fait sa singularité. Il a développé des valeurs et qualités personnelles qui ont orienté son choix d'exercer un métier de l'humain.

Un adulte en formation professionnalisante

L'étudiant en masso-kinésithérapie est un adulte ayant fait le choix de suivre une formation professionnalisante. Durant ces 4 années réalisées en alternance à l'institut de formation et en stage, il va exercer le métier d'étudiant. Proactif et impliqué dans ses

apprentissages, il est respectueux du cadre de formation dans lequel il évolue. Attentif à lui-même et aux autres, il communique de manière authentique, respectueuse et constructive. Il accepte les erreurs et l'incertitude et fait preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité et de flexibilité. Il connaît ses besoins et travaille pour atteindre les objectifs d'apprentissage qu'il s'est fixés. Il est disposé à partager et à enrichir ses méthodes de travail et ses connaissances avec ses pairs, les formateurs, les intervenants extérieurs, les tuteurs et professionnels de proximité dans une dynamique de co-construction. Il veille à maintenir un équilibre entre sa vie personnelle et sa vie étudiante afin de permettre son épanouissement.

Souhaitant devenir un professionnel de santé

L'étudiant en masso-kinésithérapie a pour projet professionnel d'exercer un métier de l'humain, de la relation à l'autre, dans une communauté de soignants. Il souhaite prendre soin des autres et s'inscrit en ce sens dans son processus de professionnalisation. Soucieux de prodiguer des soins de qualité, il va développer son auto-évaluation et son esprit critique afin de devenir un professionnel de santé compétent, autonome, responsable et réflexif. Sa posture professionnelle, empreinte d'humilité, s'affinera au fur et à mesure des rencontres avec les personnes soignées, leurs proches et les professionnels. Il comprendra l'importance du travail en équipe et de la démarche éthique dans le quotidien de ses pratiques afin de proposer à chaque personne un accompagnement personnalisé.

Exerçant l'art de la masso-kinésithérapie

Devenir masseur-kinésithérapeute, c'est obtenir un Diplôme d'Etat permettant d'exercer cette profession de santé définie par le Code de la Santé Publique et régie par l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Novice à la sortie de l'IFMK d'Alsace, il aura acquis les bases de la pratique à travers l'acquisition des 11 compétences du masseur-kinésithérapeute. Débutant, il gagnera en compétence puis en expertise en tant que praticien au fur et à mesure de ses expériences professionnelles, se positionnant dans une démarche

perpétuelle d'apprentissage. Il développera ses activités dans différents domaines : rééducation, réadaptation, réinsertion, réhabilitation, entretien et prévention. Formé au raisonnement clinique, il aura une vision holistique de chaque personne soignée à qui il proposera des soins préventifs, curatifs et/ou palliatifs adaptés à sa situation de santé, en accord avec les objectifs qu'elle souhaitera atteindre. Ayant acquis durant sa formation une aisance dans son rapport au corps, il veillera à conserver une juste proximité respectant l'espace de chacun, dans un toucher respectueux et attentif à la douleur. Ses techniques seront assurées et tiendront compte des évolutions de la science.

Axe 2 : L'accompagnement au service de la construction de compétences de l'étudiant et de son épanouissement

Cet axe se réfère à quatre notions clés : les valeurs, l'ingénierie pédagogique, l'évaluation humaniste et l'accompagnement.

Nos valeurs

« Travailler des valeurs, les cultiver pour soi et en équipe nécessite de repérer celles auxquelles on tient le plus, celles qui nous semblent indispensables et prioritaires en regard de ce que l'on observe dans un contexte professionnel donné. »¹

Les valeurs sont une référence commune et un repère, pour l'équipe de l'IFMK d'Alsace, les étudiants et les professionnels tuteurs et intervenants extérieurs, dans leurs activités pédagogiques et dans les relations professionnelles à l'IFMK et hors de l'institution.

Les valeurs retenues pour ce projet pédagogique se déclinent dans différents champs :

- Éthique : renvoie à la visée du bien dans nos rapports humains.

¹ Hesbeen, W. (2017). Humanisme soignant et soins infirmiers. Un art du singulier. Elsevier Masson.

- Humaniste : tout individu placé dans un contexte favorable sera capable de croître.
- Éducatif : renvoie à la question du développement singulier (constructivisme) et de la professionnalisation (socioconstructivisme).

Ainsi, les valeurs que nous tenons à mettre en avant dans notre projet pédagogique sont les suivantes :

- Le respect et la bienveillance
- L'authenticité et la confiance
- La disponibilité et le prendre soin
- La réciprocité et la cohérence
- L'engagement et la responsabilité
- La réserve et l'humilité

Ces valeurs s'inscrivent dans le courant de pensée de l'humanisme soignant.

« Ce courant œuvre pour accorder plus d'importance à la singularité des personnes présentes dans les structures et organisations d'aide et de soins en vue de laisser émerger chez l'autre son humanité quels que soient l'état et la situation dans laquelle il se trouve. La préoccupation centrale de ce courant est la relation de soin dont la finalité est d'aider une personne et ses proches à vivre ce qu'ils ont à vivre dans la situation qu'ils partagent. »²

En lien avec les valeurs, les qualités professionnelles sont :

- L'ouverture à l'autre et la tolérance
- L'intégrité et la loyauté
- La considération et la reconnaissance
- Le partage et l'esprit d'équipe
- L'adaptabilité et l'autonomie

² Hesbeen, W. (2017). Humanisme soignant et soins infirmiers. Un art du singulier. Elsevier Masson.

L'ingénierie pédagogique

L'objectif du projet pédagogique est la formation des professionnels de demain en tenant compte des besoins de la population en matière de santé et de l'évolution des connaissances scientifiques médicales, en rééducation et réadaptation fonctionnelle et des pratiques professionnelles réactualisées.

Les orientations liées au référentiel de la formation en masso-kinésithérapie et la philosophie de notre projet pédagogique nous amènent donc à proposer :

- une entrée par les compétences,
- une pédagogie et un accompagnement centrés sur l'étudiant, adulte en formation,
- une pédagogie de la réussite, active et participative conduisant les étudiants vers une posture professionnelle réflexive,
- une formalisation d'un socle de références partagées et un langage commun pour une dynamique, une cohérence et une pertinence pédagogique.

L'ingénierie pédagogique comprend le processus d'alternance intégrative, caractérisée par une succession de périodes à l'IFMK et en stage. Ce processus entre la formation théorique-pratique et la formation clinique favorise la construction de compétences par la mise en lien entre la théorie et la pratique professionnelle. Elle est source de questionnement et de réflexion, exploitée à la fois sur le terrain de stage avec les tuteurs et à l'institut avec les formateurs.

Le mode d'organisation de la formation prévoit ainsi des lieux, des temps, des modalités d'apprentissage différents et complémentaires qui contribuent au processus de professionnalisation de l'étudiant.

Cette démarche pédagogique vise à développer l'autonomie des apprenants, leur capacité d'initiative, leur liberté.

3 Charles, H. (2021). Le défi d'une évaluation à visage humain - Dépasser les limites de la société de performance. ESF

Notre défi : une évaluation humaniste : « libre de peur », apaisée

L'ingénierie pédagogique ne saurait exister sans la réflexion autour du processus d'évaluation. Charles HADJI propose une nouvelle vision de l'évaluation, à savoir « l'évaluation humaniste »³.

Les réflexions ci-dessous tissent la toile de fond de ce défi que nous souhaitons relever, avec sincérité et en toute humilité :

- Une répartition des évaluations équilibrée dans le temps.
- Une variété dans les formes d'évaluation s'inscrivant dans une dynamique d'apprentissage authentique, « signifiant »⁴, proche des attentes du monde professionnel.
- Une clarté des attendus de l'évaluation et de son niveau d'exigence tant pour les étudiants que pour les évaluateurs.
- Un climat serein lors de l'évaluation avec :
 - o une structure organisationnelle claire : quand, comment, avec qui ;
 - o une posture d'humanité : bienveillance, confiance, et honnêteté.
- Une démarche appréciative en tant que futur professionnel :
 - o à la recherche des connaissances théoriques et pratiques de l'étudiant ;
 - o repérant les points positifs et les axes de progression au regard de ses objectifs d'apprentissage ;
 - o favorisant l'estime de soi et la confiance en soi ;
 - o proposant si possible une analyse réflexive en extemporané, pendant ou à la fin de l'évaluation.
- Une possibilité pour certaines évaluations de décider de son moment, et/ou de son contenu, et/ou de ses modalités.
- Un autre regard sur la note posée, voire plus de note.

4 Rogers, R. C. (2013). Liberté pour apprendre. Dunod

Notre accompagnement

L'accompagnement est le concept clé du processus de formation : accompagner chaque étudiant vers son épanouissement en tant que « futur » professionnel masseur-kinésithérapeute.

L'accompagnement renvoie à l'idée d'un cheminement :

- À la recherche du sens de l'activité professionnelle dans un dialogue avec les valeurs et les normes (dimension éthique),
- Pour construire des repères, prendre ses marques dans un positionnement (dimension de l'identité professionnelle),
- Pour évoluer dans des modes de relation et de communication adaptées aux personnes, aux situations et contextes (dimension relationnelle),
- Pour progresser vers un savoir agir en situation (dimension opératoire).

Dans la visée de l'individualisation du parcours et dans un souci de continuité, chaque étudiant est accompagné par un même formateur Référent de son Suivi Pédagogique individuel (RSP) durant les huit semestres de la formation.

Des rencontres et des partages entre étudiant(s) et formateur réfèrent favorisent et participent à la personnalisation de l'accompagnement. Ces temps sont à l'initiative du formateur réfèrent ou à la demande de l'étudiant. Ils prennent la forme d'entretiens de suivi pédagogique individuel et de rencontres en groupe.

Chaque membre de l'équipe est une personne ressource pour l'étudiant. L'étudiant peut donc s'adresser à l'un d'entre eux pour faire part de toute demande, en l'absence du formateur réfèrent du suivi pédagogique individuel ou s'il juge que cette personne est la plus légitime pour l'écouter et lui répondre.

Lorsqu'un membre de l'équipe identifie une situation à risques, il en réfère au formateur réfèrent du suivi pédagogique individuel de

l'étudiant et/ou à la direction. Un rendez-vous est alors organisé entre l'étudiant, le réfèrent de suivi pédagogique individuel et/ou la direction.

L'individualisation du parcours de l'étudiant se retrouve également dans son parcours de stage, qui tient compte, dans la mesure du possible, de son projet, de ses objectifs, de l'évolution dans l'acquisition des éléments de compétences et de principes déterminés en équipe pédagogique. Ces principes privilégient la progression de l'étudiant.

L'accompagnement se décline aussi au niveau de chaque promotion :

- Des formateurs sont identifiés comme interlocuteurs privilégiés d'une promotion : les référents de promotion. Ils suivent une promotion sur tout leur cursus.
- Ils veillent à la qualité de vie de la promotion en favorisant une dynamique solidaire et bienveillante entre les étudiants.
- Ils sont attentifs à la construction du déroulé de chaque semestre au regard des besoins de la promotion.
- Ils portent une vigilance à ce que chaque étudiant se sente bien au sein du collectif.
- Ils organisent des rencontres institutionnelles selon une fréquence adéquate à la durée de la formation.
- Ils proposent des temps de suivi pédagogique collectif thématiques en concertation avec la promotion, au regard des bilans réalisés :
 - o Approfondissement d'une thématique en lien avec le processus de professionnalisation
 - o Dispositifs d'aide à la réussite
 - o Ateliers qualité de vie et bien-être en formation
 - o Autres : rencontre-débat, conférence, parrainage d'une promotion...
- Des sorties à la demi-journée, journée ou un voyage d'études peuvent être organisés.

Axe 3 : Etre formateur à l'IFMK d'Alsace

Cet axe présente qui sont les formateurs de l'IFMK d'Alsace et leurs ressources.

La posture du cadre de santé formateur à l'IFMK d'Alsace

Les formateurs exerçant à l'IFMK d'Alsace sont des masseurs-kinésithérapeutes ayant fait le choix d'accompagner des étudiants en formation initiale de masso-kinésithérapie au sein d'un institut de formation professionnalisante.

Faisant-fonction cadre de santé formateur, ou ayant suivi la formation de cadre de santé, ils développent leurs compétences professionnelles⁵ au fur et à mesure de leur expérience professionnelle à l'IFMK d'Alsace, à savoir :

- 1 - Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
- 2 - Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance
- 3 - Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue
- 4 - Accompagner les personnes dans leur parcours de formation
- 5 - Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation
- 6 - Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- 7 - Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- 8 - Communiquer et transmettre les informations

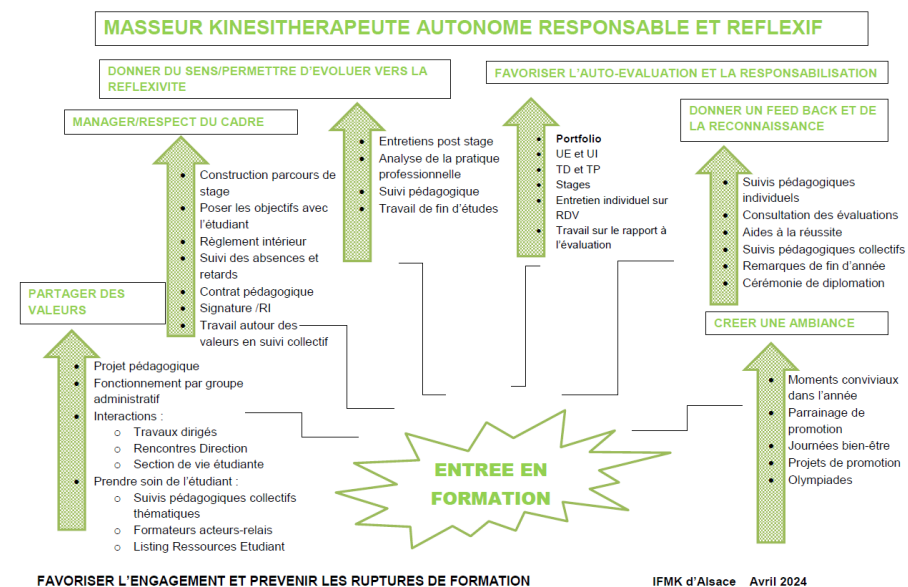
Les formateurs de l'IFMK d'Alsace forment une équipe solidaire et complémentaire, soucieuse de la cohérence de leurs interventions.

Chaque formateur est référent du suivi pédagogique individuel d'un groupe d'étudiants par année de formation. A ce titre, il connaît donc particulièrement les situations individuelles des étudiants dont il a la référence.

Chaque formateur a en responsabilités pédagogique et organisationnelle des unités d'enseignement de la conception du projet à l'évaluation. Il veille à la cohérence des différentes UE dans la progression dans les apprentissages.

Chaque formateur réalise des prestations de formation aux étudiants sur les deux cycles de formation. Il cherche à favoriser les apprentissages signifiants pour les étudiants.

Chaque formateur reconnaît l'étudiant comme un adulte en formation et favorise son engagement dès son entrée à l'IFMK jusqu'à sa diplomation :



⁵ Document de travail « Diplôme de cadre de santé. Référentiels d'activités et de compétences » Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. Direction Générale de l'offre de soins – Décembre 2012.

Nos ressources : être intervenant extérieur à l'IFMK d'Alsace

Les intervenants extérieurs sont des masseurs-kinésithérapeutes ou des spécialistes de disciplines médicales, juridiques, de sciences humaines et sociales...

Ils sont choisis par les formateurs référents des unités d'enseignement et/ou les référents de promotion au regard de leur domaine d'expertise et de leur sens de la pédagogie.

Ils conçoivent leurs prestations de formation au regard des objectifs et contenus négociés avec les formateurs référents des unités d'enseignement.

Ils favorisent par des méthodes pédagogiques appropriées l'appropriation de connaissances théoriques et pratiques actualisées et invitent les étudiants au questionnement et au positionnement professionnels.

Ils peuvent participer aux évaluations des étudiants dans le respect du secret et de la confidentialité des sujets et des résultats.

Ils font respecter les exigences du référentiel de formation et du projet pédagogique de l'IFMK d'Alsace.

Nos ressources : être tuteur d'un étudiant de l'IFMK d'Alsace

Les tuteurs de stage sont des masseurs-kinésithérapeutes en activité salariée en établissement ou centre de rééducation, ou des masseurs-kinésithérapeutes en activité libérale.

Pédagogue, les tuteurs de stage ont le souci d'accompagner de manière personnalisée les étudiants dans l'acquisition des 11 compétences et de leur posture professionnelle. Ils prennent en compte la personne, ses expériences et ses acquis et l'aide à atteindre ses objectifs personnels d'apprentissage.

Ils s'engagent à accueillir l'étudiant dans un cadre d'apprentissage sécuritaire et bienveillant. Ils offrent l'accompagnement pédagogique nécessaire permettant à l'étudiant de prendre confiance en lui et de gagner en autonomie et prise d'initiative.

Ils réalisent des bilans réguliers avec l'étudiant ainsi qu'un entretien mi-stage et de fin de stage en présence de l'étudiant. Ils incitent chaque étudiant à percevoir et valoriser ses possibilités et à développer son auto-évaluation et sa pratique réflexive.

En cas de difficulté rencontrée avec l'étudiant, il prévient l'IFMK d'Alsace afin de trouver une solution permettant la poursuite du stage dans des conditions favorables à l'apprentissage. A ce titre, une visite d'un formateur de l'IFMK d'Alsace en stage peut être organisée.

Qualité de vie en formation

La formation s'appuie sur des valeurs et qualités telles que la confiance, l'engagement, le respect et l'ouverture à l'autre. Elle s'adresse à des adultes qui ont choisi de devenir professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes.

Afin de favoriser la qualité de vie en formation, la direction et l'équipe pédagogique se sont attachées à construire un projet pédagogique centré sur les étudiants et leurs besoins en respectant des temps de travail personnel.

Ainsi, les étudiants bénéficient chaque semaine de temps de travail personnel guidé (TPG) et chaque promotion dispose d'une demi-journée par mois d'un temps personnel pour pouvoir programmer ses différents rendez-vous personnels.

De plus, les formateurs référents de promotion organisent des temps de suivi pédagogique collectif thématiques et centrés sur le bien-être en formation.

Développement Durable

Sensible au monde qui nous entoure et dans une volonté de participer à sa préservation, nous nous sommes engagés à intégrer dans nos réflexions pédagogiques, la question du développement durable. Conscient de l'impact de nos comportements pour protéger la planète, l'équipe s'engage à poser un certain nombre d'actions en faveur de la préservation de notre bien commun.

Les éco-gestes à l'IFMK d'Alsace :

- Utiliser les ressources numériques
- Limiter les impressions papier
- Réguler la consommation d'électricité
- Réaliser du tri sélectif : papiers et plastiques
- Limiter la consommation du linge : une alèse par étudiant par jour
- Favoriser la mobilité douce et les déplacements en transports en commun et en covoiturage

Evaluation du projet pédagogique

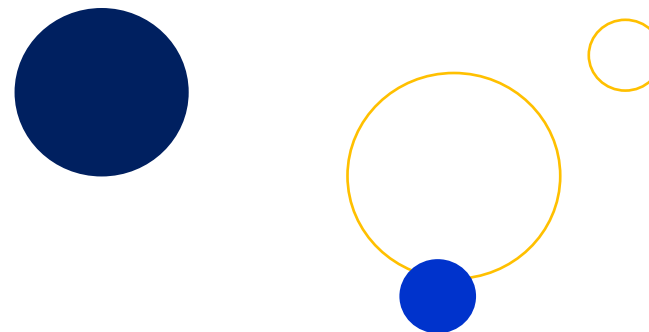
À la fin de chaque année, le projet pédagogique est revu suite aux différents bilans ainsi qu'au regard des réalisations, des contraintes constatées ou prévisibles et de l'évolution des attendus du contexte professionnel.

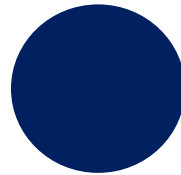
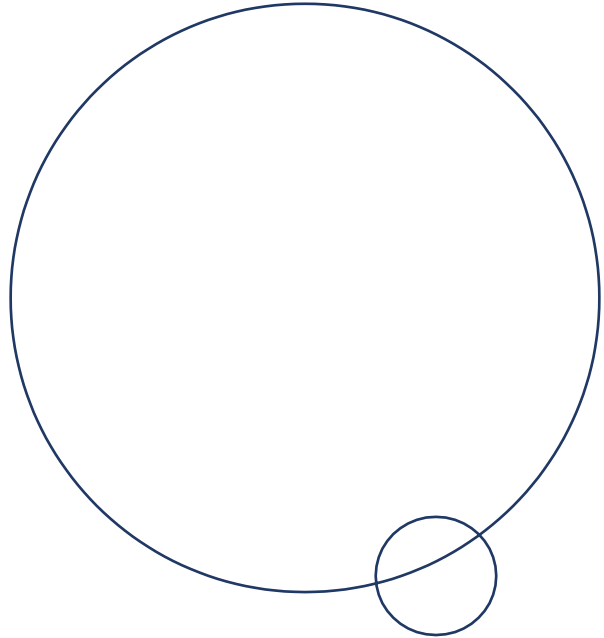
Les mesures d'ajustement portent sur les :

- Contenus du référentiel de formation
- Choix des intervenants
- Enseignements
- Terrains et tuteurs de stage
- Méthodes pédagogiques
- Modalités d'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique est réalisée à partir :

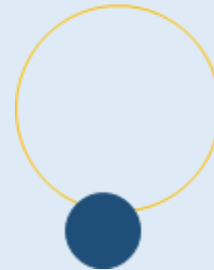
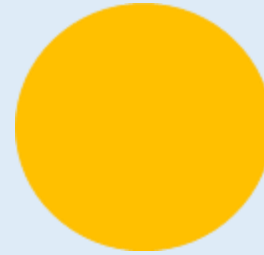
- Des résultats des étudiants au regard des objectifs fixés
- De la satisfaction des différents acteurs de la formation : étudiants, formateurs, intervenants extérieurs, tuteurs. Les modalités reposent sur des fiches d'évaluation, des entretiens, des bilans de fin de semestre et de fin de formation
- Des évolutions législatives et réglementaires





**DECLINAISON OPERATIONNELLE DU
PROJET PEDAGOGIQUE**

**IFMK d'ALSACE
2025 / 2026**



L'organisation de la formation

Conformément à l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute, la durée totale de la formation préparatoire au diplôme est de quatre années, organisées en deux cycles de 4 semestres chacun. Elle articule le contenu des unités d'enseignement réalisées à l'IFMK avec les apprentissages effectués en stage.

- Les enseignements et différentes activités pédagogiques se déroulent sur chaque site de l'IFMK d'Alsace du lundi au vendredi, sur la base de 35 heures par semaine, habituellement entre 8h et 19h, à l'exception du vendredi, où l'IFMK d'Alsace ferme à 17h.
- Les temps de stage se déroulent habituellement du lundi au vendredi, sur la base de 35 heures par semaine.

La formation théorique

Au cours du premier cycle, les UE sont réparties en trois domaines :

- Enseignements fondamentaux axés sur les sciences biologiques et médicales fondamentales,
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie axée sur les bilans, les évaluations et les technologies en kinésithérapie,
- Apprentissage et approfondissement axés sur les méthodes de travail, la construction du raisonnement clinique et critique.

Le cycle I, nommé « comprendre les situations cliniques », a pour finalité les acquisitions conceptuelles. Il est organisé pour permettre à l'étudiant d'acquérir la dimension méthodologique des 11 compétences. Les objectifs de progression par année sont :

- La première année (K1) est centrée sur les savoirs fondamentaux nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles, à la découverte des formes d'exercice et la responsabilité d'exercice.
- La deuxième année (K2) est orientée vers l'acquisition de la démarche de raisonnement clinique.

Au cours du second cycle, les UE sont réparties en trois domaines :

- Enseignements fondamentaux axés sur la sémiologie, la physiopathologie et les pathologies,
- Sciences et ingénierie axés sur les bilans, évaluations et technologies en kinésithérapie dans les différents champs d'intervention,
- Approfondissement et professionnalisation axés sur la pratique clinique et professionnelle.

Le cycle II, nommé « agir avec compétence dans les situations de soin », a pour finalité la mise en projet et la réalisation d'actes en situation réelle. Il est organisé pour permettre à l'étudiant l'acquisition des compétences. Les objectifs de progression par année sont :

- La troisième année (K3) est centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire. L'évaluation des compétences est centrée sur les compétences cœur de métier (de C1 à C5).
- La quatrième année (K4) doit permettre l'approfondissement des compétences cœur de métier ainsi que la mise à distance de l'exercice professionnel et les pratiques réflexives. L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences (de C1 à C11).

Les stages : lieux de professionnalisation

Les stages sont considérés comme un véritable lieu d'apprentissage.

La formation clinique a une durée totale de 42 semaines soit 1 470 heures réparties sur les quatre années de formation sur la base de 35 heures par semaine. Chaque semestre est ponctué d'un stage sauf en K4-M2 où le stage S7 clinicat, d'une durée de 12 semaines consécutives, se déroule sur les semestres 7 et 8.

La formation clinique doit permettre à l'étudiant :

- de découvrir les environnements professionnels,
- d'acquérir une posture professionnelle en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et son environnement afin de proposer des interventions et/ou des conseils appropriés,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et d'adopter la distance professionnelle appropriée,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles de professionnels et d'autres étudiants.

Les stages s'effectuent principalement en Alsace et dans la région Grand Est, voire dans d'autres régions, au sein d'établissements de santé publics ou privés, en secteur libéral, et hors clinique.

Chaque étudiant bénéficie d'une ligne de stage lui assurant d'avoir parcouru à la fin de la K3-M1 les trois champs cliniques : musculo-squelettique (MS), Neuro-Musculaire (NM) et Respiratoire, Cardio-Vasculaire, Interne et Tégumentaire (RCVIT).

Souhaitant que chaque étudiant puisse comprendre la situation des personnes soignées à chaque étape de leurs parcours de soin, notre projet pédagogique pose aussi le postulat d'avoir réalisé au cours de sa formation au moins un stage dans les différents types de structures couvrant les Soins de Courte Durée (SCD) en milieu hospitalier, les Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) en centre de rééducation et les soins ambulatoires en cabinet libéral.

Un modus operandi est établi pour chaque stage entre les formateurs référents de la gestion des stages et les étudiants représentants de promotion. Une fois validé par la direction de l'IFMK d'Alsace, chaque étudiant en prend connaissance et doit le respecter. De la K1-L2 à la K3-M1, toutes les places NM et RCVIT proposées par l'IFMK en région Alsace doivent être attribuées ; des prospections personnelles sont uniquement possibles dans le champ MS après accord du formateur référent du suivi pédagogique individuel de l'étudiant selon les objectifs d'apprentissage identifiés. Pour le stage S7 clinicat, les prospections personnelles sont possibles dans les 3 champs après accord du formateur référent du suivi pédagogique individuel.

Les étudiants souhaitant réaliser 6 semaines de stage Hors-Métropole ou à l'étranger au cours du stage S7 doivent constituer un dossier présentant leur projet selon le modus operandi dédié. Une commission de validation des stages hors-métropole et à l'étranger se déroule à la fin août de chaque année pour l'année universitaire à venir pour étudier les différents projets en vue d'une présentation à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de la rentrée en septembre.

Chaque étudiant est accompagné par le formateur référent de son suivi pédagogique individuel pour identifier les terrains de stage qui répondent aux besoins d'apprentissage de l'étudiant, en cohérence avec les attentes et/ou les compétences à développer, à renforcer et/ou en lien avec son projet professionnel. En effet, il « *participe au contrôle du parcours de formation clinique et hors clinique* »⁶. A ce titre, au regard des besoins d'apprentissage de l'étudiant, il peut décider d'une affectation pédagogique pour certains stages durant son cursus, y compris pour le stage S7 « clinicat ». La CAC peut aussi décider d'une affectation pédagogique de stage au regard du parcours et des résultats de l'étudiant, tant théoriques, pratiques qu'en terme d'acquisition de compétences en stage et d'activités cliniques rencontrées.

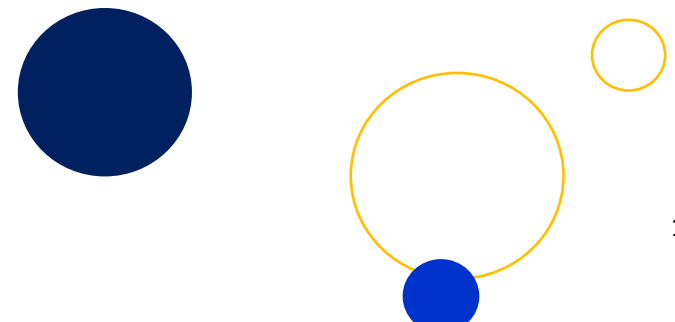
Chaque stage donne lieu à la rédaction d'objectifs personnels de stage par l'étudiant, lui permettant d'exercer sa « liberté pour apprendre »⁷. Ces objectifs sont présentés au formateur référent du suivi pédagogique individuel pour validation et retranscrits dans son portfolio numérique, outil pédagogique permettant le suivi de ses acquisitions et participant à sa responsabilisation.

Un temps de préparation en individuel ou en groupe est prévu en amont du stage, ainsi qu'un temps d'exploitation au retour. Ces temps de suivi pédagogique sont à présence obligatoire pour que le formateur puisse proposer à la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) les crédits européens (ECTS) liés au stage si l'étudiant a rempli les conditions requises à l'article 12 de l'arrêté du 2 septembre 2015 modifié.

Chaque terrain de stage, en fonction de ses spécialités et de ses ressources, propose une formation clinique ciblée, sur certaines pathologies, sur des accompagnements et des soins spécifiques. L'étudiant est tutoré par des professionnels expérimentés qui lui confient de réelles activités, en lien avec l'exercice professionnel. Au début de stage, il présente ses objectifs au tuteur de stage qui va définir avec lui les objectifs de progression au fur et à mesure du stage. Le tuteur de stage suivra son évolution et l'accompagnera pour développer son analyse réflexive. Il évaluera ses acquis lors des entretiens de mi-stage et de fin de stage. A noter qu'une visite de stage peut être organisée à la demande du tuteur, de l'IFMK d'Alsace ou de l'étudiant.

⁶ Berger-Levrault. Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant du D.E. de M.K.

⁷ Rogers, R. C. (2013). Liberté pour apprendre. Dunod



Planification générale 2025/2026

IFMK STRASBOURG-MULHOUSE ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

2025													2026																																									
SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE				JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN				JUILLET														
	K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4		K1	K2	K3	K4
1	L			38	1	M			40	1	S			1	L			49	1	J			1	D			1	D			14	1	V			1	L			23	1	M			27									
2	M				2	J			2	D			2	M			2	V			2	L			2	L			2	J			2	S			2	M			2	J			27									
3	M				3	V			3	L			3	M			3	S			3	M			3	M			3	V			3	D			3	M			3	V			27									
4	J				4	S			4	M			4	J			4	D			4	M			4	M			4	S			4	L			4	J			4	S			27									
5	V				5	D			5	M			5	V			5	L			5	J			5	J			5	D			5	M			5	V			5	D			27									
6	S				6	L			41	6	J			6	S			6	M			6	V			6	V			6	L	?	?	?	?	6	M			6	S			6	L			28						
7	D				7	M			7	V			7	D			7	M			7	S			7	S			7	M			7	J			7	D			7	M			7	M			28					
8	L			37	8	M			8	S			8	L			8	J			8	D			8	D			8	M			8	V	?	?	?	?	8	L			8	M			8	M			28			
9	M				9	J			9	D			9	M			9	V			9	L			9	L			9	J			9	S			9	M			9	J			9	J			28					
10	M				10	V			10	L			10	M			10	S			10	M			10	M			10	V			10	D			10	M			10	V			10	V			28					
11	J				11	S			11	M			11	J			11	D			11	M			11	M			11	S			11	L			11	J			11	S			11	S			28					
12	V				12	D			12	M			12	V			12	L			12	J			12	J			12	D			12	M			12	M			12	V			12	D			28					
13	S				13	L			42	13	J			13	S			13	M			13	V			13	V			13	L			13	M			13	S			13	L			13	L			29				
14	D				14	M			14	V			14	D			14	M			14	S			14	S			14	M			14	J			14	D			14	M			14	M			29					
15	L			38	15	M			15	S			15	L			15	J			15	D			15	D			15	M			15	V			15	L			15	M			15	M			29					
16	M				16	J			16	D			16	M			16	V			16	L			16	L			16	J			16	S			16	M			16	J			16	J			29					
17	M				17	V			17	L			17	M			17	S			17	M			17	M			17	V			17	D			17	M			17	V			17	V			29					
18	J	Section pédagogique			18	S			18	M			18	J			18	D			18	M			18	M			18	S			18	L			18	J			18	S			18	S			29					
19	V				19	D			19	M			19	V			19	L			19	J			19	J			19	D			19	M			19	V			19	V			19	D			29					
20	S				20	L			43	20	J			20	S			20	M			20	V			20	V			20	L			20	M			20	S			20	L			20	L			30				
21	D				21	M			21	V			21	D			21	M			21	S			21	S			21	M			21	J			21	D			21	M			21	M			30					
22	L			39	22	M			22	S			22	L			22	J			22	V			22	D			22	M			22	V			22	L			22	L			22	M			30					
23	M				23	J			23	D			23	M			23	V			23	L			23	L			23	J			23	S			23	M			23	J			23	J			30					
24	M				24	V			24	L			24	M			24	S			24	M			24	M			24	V			24	D			24	M			24	V			24	V			30					
25	J				25	S			25	M			25	J			25	D			25	M			25	M			25	S			25	L			25	J			25	S			25	S			30					
26	V				26	D			26	M			26	V			26	L			26	J			26	J			26	D			26	M			26	M			26	V			26	D			30					
27	S				27	L			44	27	J			27	S			27	M			27	S			27	V			27	L			18	27	M			27	S			27	L			31							
28	D				28	M			28	V			28	D			28	M			28	M			28	S			28	M			28	J			28	J			28	D			28	M			31					
29	L			40	29	M			29	S			29	L			29	J			29	J			29	J			29	M			29	V			29	V			29	M			29	M			31					
30	M				30	J			30	D			30	M			30	V			30	V			30	L			30	J			30	S			30	S			30	M			30	J			31					
31	M				31	V			31	M			31	M			31	S			31	S			31	M			31	M			31	D			31	D			31	V			31	V			31					

Légende

K1 : 1 ère Année	K3 : 3 ème Année	 : Rentrée	 : Congés
K2 : 2 ème Année	K4 : 4 ème Année	 : Stage	 : Semaine TPG
		 : Semaine Stage SESA	 : Session 2

Dates des instances :

- Section pédagogique : le 18/09/2025 de 14h à 16h (le 23 juin 2026 de 13h30 à 14h si nécessaire)
- ICOGI le 20/11/2025 de 14h à 17h
- CAC : CAC impairs le 05 mars 2026 de 14h à 16h
K4 le 07 mai 2026 de 14h à 16h
CAC pairs le 23 juin 2026 de 14h à 16h
- Section de vie étudiante par site :
 - Strasbourg :** 06 novembre 2025 de 17h à 18h
21 mai 2026 de 17h à 18h
 - Mulhouse :** 24 novembre 2025 de 11h à 12h
04 mai 2026 de 11h à 12h

Nos partenariats universitaires : UNISTRA et UHA

L'Université de Strasbourg (UNISTRA) – Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

Dans le cadre de l'intégration de la formation des masseurs-kinésithérapeutes au processus d'universitarisation licence, master, doctorat, L'IFMK d'Alsace a passé une convention avec l'UNISTRA. Ce partenariat permet d'une part la sélection des étudiants à l'issue d'une année universitaire en Licence Sciences pour la Santé (LSPS) et l'obtention du grade Master à l'issue de la formation, en plus du Diplôme d'Etat.

Les étudiants en masso-kinésithérapie d'Alsace bénéficient donc du statut d'étudiant et de ses avantages : accès aux plateformes et outils numériques de l'Université, aux Bibliothèques Universitaires, aux prestations du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), aux différents services de l'Université tels que le Service de Santé Universitaire (SSU), le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), le Centre d'Accueil Médico-psychologique de Strasbourg (CAMUS)...

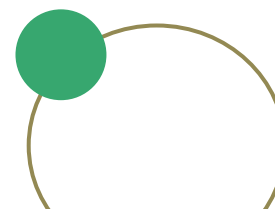
Dans le cadre de ce partenariat, des cours mutualisés sont organisés notamment avec la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé et avec l'école d'orthophonie.

L'Université de Haute-Alsace (UHA) – Faculté des Sciences et Techniques Appliquées à la Pratique Sportive (STAPS)

En 2023, une convention tripartite a été signée entre les HUS, l'UNISTRA et l'UHA permettant d'ouvrir une autre voie d'accès à la formation par la Licence STAPS UHA pour le site mulhousien de l'IFMK d'Alsace.

L'Université de Strasbourg (UNISTRA) – Faculté STAPS et Faculté des Sciences de la Vie

En 2024, cette diversification des voies d'accès s'est élargie aux étudiants de Licence STAPS UNISTRA et Licence Sciences de la Vie UNISTRA pour le site strasbourgeois de l'IFMK d'Alsace.



Méthodes et moyens de la formation

Méthodes pédagogiques

Les méthodes et les moyens sont en adéquation avec les principes pédagogiques énoncés en amont.

Dans ce cadre, l'équipe pédagogique, les intervenants et les tuteurs proposent des situations d'apprentissage diversifiées :

- Travaux de groupes,
- Débats, tables rondes, ateliers, jeux de rôles, simulations de situations professionnelles, analyse de pratiques, analyses réflexives,
- Études de cas,
- Cours magistraux,
- Travaux de recherche et travaux personnels,
- Suivi individuel,
- Activités en stage,
- Analyse des pratiques professionnelles...

Moyens

Ressources numériques

A l'IFMK sur chaque site, une salle équipée d'ordinateurs et de deux imprimantes est à la disposition des étudiants avec accès libre en fonction des horaires d'ouverture. L'approvisionnement en papier est à la charge des étudiants.

La charte d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédia dans les instituts de formation des HUS, à consulter en début d'année, est à respecter.

Deux plateformes numériques sont accessibles à tous les étudiants (via l'ordinateur personnel et le téléphone portable).

Chaque étudiant y accède grâce à un code utilisateur personnel, actif le temps de sa formation.

Ces plateformes permettent de consulter les informations en lien avec la formation à l'IFMK et d'accéder aux ressources documentaires et supports de formation de l'IFMK.

MYKOMUNOTE (MyK)

Ce serveur Extranet permet de consulter le planning, de constituer son portfolio et de prendre connaissance d'informations délivrées par l'administration de l'IFMK : résultats suite aux Commissions d'Attribution des Crédits, affectations de stage, etc.

MOODLE

Cette plateforme d'apprentissage en ligne permet notamment d'accéder à des ressources documentaires, à des supports de formation et de déposer des travaux dans le cadre d'évaluation, etc.

SEAFILE

Ce service Cloud de l'université permet de télécharger et de déposer des fichiers.

Centre de Documentation et d'Information

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI), avec des règles de fonctionnement spécifiques qui feront l'objet d'un temps de présentation dédié, est à la disposition des étudiants.

Site internet du CDI : [Lien CDI](#)

Ressources en infrastructure et en logistique

- parc à vélos, cafétéria, photocopieuse, imprimante, self, vestiaires, douches...
- accessibilité : par les transports en commun, et au bâtiment par ascenseur et rampe pour personnes à mobilité réduite.

Accompagnement pédagogique des étudiants : modalités organisationnelles

Chaque étudiant est accompagné par un formateur référent de son suivi pédagogique individuel durant toute sa formation à l'IFMK d'Alsace. Il le rencontrera chaque semestre, à sa demande, à la demande du formateur et/ou de la direction, ou lors de temps organisés institutionnellement : en pré-stage, en post-stage, en consultation de copies, etc.

Le suivi sur les 4 années de formation par un même formateur permet un accompagnement pédagogique personnalisé, au plus près des besoins et préoccupations de l'étudiant, en fonction des situations individuelles vécues. Des retours réflexifs entre l'étudiant et le formateur sont réalisés afin de développer la pratique de l'auto-évaluation, de l'auto-questionnement, de l'analyse de pratique, avec régulation et écoute. Ces temps permettent à l'étudiant de construire son identité professionnelle et d'acquérir la posture nécessaire à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.

Partie prenante de ce dispositif personnalisé, l'engagement de l'étudiant peut être formalisé sous la forme d'un contrat pédagogique avec l'équipe de l'IFMK d'Alsace au regard de situations particulières.

Chaque promotion bénéficie aussi d'un accompagnement collectif par un binôme de formateurs référents de promotion. Des temps de suivi pédagogique collectif à présence obligatoire sont organisés chaque année sur différentes thématiques proposées par les formateurs et/ou choisies par les étudiants de la promotion. Ces temps favorisent la cohésion et le partage et offrent des temps alliant apprentissage et bien-être en formation.

Dispositif d'évaluation

L'évaluation est une démarche pédagogique dans laquelle l'étudiant mesure ses acquis par le diagnostic de ses points forts et de ses axes de progression. Elle favorise une démarche appréciative, soutenant l'estime de soi et la confiance en soi. Authentique, elle peut mettre en exergue des points de vigilance sur lesquels l'étudiant est invité à travailler afin de réduire les écarts avec les attendus, en terme de connaissances théoriques et/ou pratiques, et en terme de posture professionnelle.

Les évaluations sont élaborées par l'équipe pédagogique en cohérence avec les textes réglementaires relatifs à la formation, en regard des contenus attendus et des compétences visées, dans une dynamique appréciative. Ainsi, chaque évaluateur est invité à valoriser les points positifs et à favoriser l'auto-évaluation formative dès que possible, permettant à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des connaissances et gestuelles en masso-kinésithérapie.

Le calendrier des évaluations est présenté à chaque début de semestre et fait office de convocation. Il indique les UE concernées, les ECTS à acquérir, les modalités, la durée et le jour de chaque évaluation. Les contenus évalués sont présentés dans chaque projet d'unité d'enseignement (UE) : tout contenu du projet d'UE peut faire l'objet de l'évaluation. Les modalités et critères d'évaluation sont explicités par les formateurs référents des UE :

- évaluation écrite,
- évaluation orale,
- évaluation pratique,
- participation aux travaux dirigés,
- dépôt d'un document sur Seafire ou Moodle,
- etc.

Ces évaluations peuvent être individuelles ou de groupe, en présentiel, en ligne, sous forme de dépôt de documents, etc.

Les résultats sont mis en ligne sur MyK après validation par la CAC. Une consultation des copies est organisée de manière institutionnelle, après les CAC de chaque semestre. Des ateliers d'aide à la réussite sont organisés pour les étudiants bénéficiant d'une nouvelle session d'évaluation.

Les passages d'année se réalisent conformément à la réglementation :

- Le passage de première en deuxième année au sein du premier cycle s'effectue par la validation des semestres 1 et 2, ou par la validation des UE équivalent à 52 crédits sur 60, répartis sur l'ensemble des deux premiers semestres de formation.
- Le passage du premier au deuxième cycle s'effectue par la validation de l'ensemble des UE du premier cycle, soit des 120 crédits.
- Le passage de troisième en quatrième année au sein du deuxième cycle s'effectue par la validation des semestres 5 et 6, ou par la validation des UE équivalent à 52 crédits sur 60, répartis sur l'ensemble des semestres 5 et 6 de formation.

Certification : Sont déclarés reçus au Diplôme d'Etat (DE) les étudiants ayant effectué la totalité des évaluations et des stages prévus et ayant validé les 8 semestres de formation, obtenant donc les 240 crédits correspondants. Il est conféré le grade de Master depuis juin 2021 (soit 300 ECTS).

Informations générales

Communication

COMMUNICATION EXTERIEURE

Le numéro de l'accueil du site Saint Marc et du secrétariat du site mulhousien est le point d'entrée des communications extérieures (téléphone, courrier...). Les agents d'accueil et secrétaires transmettent les messages et courriers aux étudiants lors des pauses ou après les cours, sauf urgence.

COMMUNICATION INTERNE

L'équipe de l'IFMK d'Alsace communique en premier lieu par courriel avec les étudiants. Ainsi, les étudiants sont invités à consulter chaque jour leur boîte courriel afin de prendre connaissance des informations administratives et pédagogiques transmises.

Les étudiants sont aussi invités à consulter leur messagerie téléphonique en cas de sollicitation de l'équipe par téléphone.

Présence

Lorsqu'ils sont à l'IFMK (cours, travail de groupe, etc.) les étudiants signent une feuille d'émargement à chaque début de cours. En stage, l'attestation de présence en stage fait foi de l'assiduité de l'étudiant.

Repas

Les étudiants peuvent se rendre au restaurant du personnel de l'hôpital civil aux HUS et du Centre Hospitalier Emile Muller du GHRMSA. Il n'y a pas de restauration le soir, les samedis, dimanches et jours fériés. Pour les modalités, s'adresser aux secrétariats de chaque site. Chaque site dispose d'une cafétéria.

Mise à disposition des locaux

Salles de cours : dans le cadre de travaux de groupes ou des temps de travail personnel, les étudiants peuvent disposer des salles de cours, sous réserve de leur disponibilité et du respect de l'entretien de ces locaux. Les étudiants du site strasbourgeois doivent s'adresser à l'accueil de l'IFMK pour disposer d'une salle.

les étudiants s'engagent à assurer le nettoyage et l'entretien des matériels, mobiliers et équipements électro-ménagers de ces salles.

Salle informatique : est accessible durant les heures d'ouverture de l'IFMK (site de Strasbourg).

Cafétéria et salle de réunion du rez-de-chaussée du site strasbourgeois : la cafétéria est mise à disposition des étudiants pour les temps de pause et de restauration. Entre 12h et 13h, la salle de réunion du rez-de-chaussée peut être utilisée. Autant que nécessaire,

Vestiaires : des casiers sont à disposition des étudiants (il est demandé à chaque utilisateur de se procurer un cadenas). Une inscription est nécessaire pour obtenir un casier qui doit être vidé et laissé ouvert à chaque fin d'année universitaire.

Sécurité sur le site

Suite aux nombreux vols et tentatives de vols survenus dans les instituts de formation des HUS, des règles simples sont à appliquer pour limiter au maximum ces incidents.

Lorsque du matériel audio-visuel et informatique est utilisé sur une journée, un étudiant est responsable de la fermeture de la salle entre 12h et 13h30. La clef est disponible à l'accueil du site Saint Marc.

Lors des évaluations, les étudiants doivent systématiquement déposer leurs affaires dans leur casier afin de les mettre en sécurité. L'IFMK d'Alsace ne peut être responsable de tout vol ou dégradation de matériel non sécurisé dans les casiers.

Urgences vitales :

Pour les urgences vitales, le numéro à contacter par poste téléphonique en interne est le 615, préciser : « Site Saint Marc / institut de formation en masso-kinésithérapie / UF 8106 » :

- 1 poste en interne dans le couloir du sous-sol, à proximité de la porte du garage
- 2 postes au rez-de-chaussée : secrétariat, accueil

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est installé à la cafétéria au rez-de-chaussée
Par défaut, le numéro du SAMU (15) reste d'usage.

En cas de nécessité, une « infirmerie » est à la disposition des étudiants du site Saint Marc sur demande auprès du secrétariat, en présence de l'un des formateurs.

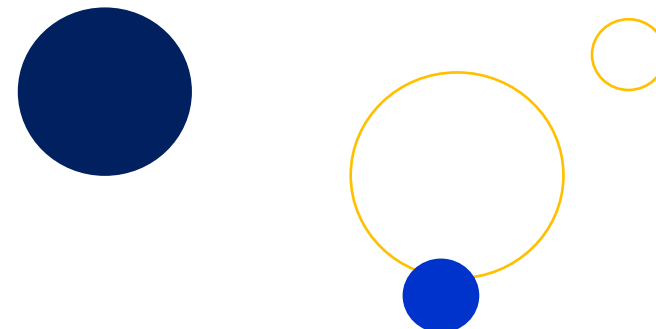
Parking

L'accès au parking du site Saint Marc est réservé exclusivement au personnel du site et aux intervenants extérieurs. **Les étudiants sont tenus de garer leur véhicule à l'extérieur de l'établissement.**

A la fin de la journée de cours :

Les étudiants ont la responsabilité de s'assurer du rangement des salles et que toutes les fenêtres ont été fermées et les lumières et appareils électriques ont été éteints.

- Ils vérifient également les sacs de linge, les ferment et les transportent à l'endroit dédié au sous-sol du site de Strasbourg.
- En cas de problème, s'adresser aux agents d'accueil et d'aide logistique ou secrétaires





Institut de Formation en Masso-
Kinésithérapie d'Alsace
6 rue Saint Marc
67000 STRASBOURG
03 88 11 60 14
ifmk@chru-strasbourg.fr
[Lien IFMK d'Alsace](#)